

« Le Temps de vivre »



Photo: rédaction valaisanne de Voix d'Exils.

Un magnifique exemple d'intégration valaisan !

À l'annonce de l'ouverture du centre pour requérants d'asile « le Temps de vivre » aux Mayens-de-Chamoson, en 2015, beaucoup de craintes et d'interrogations ont été émises par la population. Pour répondre à ces doutes, des actes permettant le contact entre les indigènes et les requérants d'asile ont été posés. La peur de l'autre s'est alors dissipée et l'entente ainsi que la cohabitation entre les deux communautés sont, aujourd'hui, au beau fixe.

Pour comprendre les tenants et aboutissants de cette intégration réussie, la rédaction valaisanne de Voix d'Exils est allée à la rencontre de Claude Crittin, président de la commune de Chamoson qui le confirme: « l'anecdote la plus sympathique, c'est la joie qu'ont les gens de prendre des requérants d'asile en autostop. » La rédaction valaisanne a également recueilli les propos de Frédéric Thomas, directeur du Centre le Temps de vivre et de quelques-uns des résidents.

Une implantation tumultueuse

Au courant du mois de février 2015, la commune de Chamoson a connu un événement qui a mobilisé ses citoyens: le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture du canton du Valais a décidé – sans consultation – d’implanter un centre de requérants d’asile dans une ancienne colonie dénommé « le Temps de vivre » qui servait de camp de ski pour des jeunes Belges aux Mayens-de-Chamoson. Ce passage en force n’a guère plu aux Chamosards qui se sont fait entendre: « La colère gronde » a d’ailleurs titré le Nouvelliste du 27 février 2015.

Répondre à la peur par des actes

« Face à une telle situation, que faire en tant qu’élu du peuple ? » s’est alors demandé Claude Crittin. Pour ce quinquagénaire, encaveur, marié et père de trois enfants, il était légitime que les Chamosards s’interrogent. Cela a suscité une réflexion sur la meilleure manière de réagir « pour aider au mieux ses citoyens face à cette obligation ». Il a donc choisi de s’informer auprès des présidents des communes où de pareils centres avaient déjà été implantés, pour savoir comment cela se passait. D’abord, à titre personnel et, ensuite, avec ses collaborateurs. De retour, il écoute les doléances de tous les citoyens, chacun dans ce qui le préoccupe par rapport à l’ouverture de ce centre (vol, violence, insécurité...). Etant convaincu qu’à « une peur, il faut répondre par des actes », il ne tarde pas à mettre en pratique l’idée de compensation qu’il avait retenue lors de ses visites chez ses collègues présidents d’autres communes.

C’est ainsi que Salaree Abdul Khaliq et Sultani Ahmad Reza, tous deux requérants d’asile originaires d’Afghanistan, ont été intégrés à l’équipe communale pour effectuer des travaux d’utilité publique. « La population les voit au travail et l’équipe est contente de travailler avec des personnes qui viennent d’ailleurs », souligne le président de la commune. A leur tour, les deux requérants expriment leur joie de travailler au sein de cette équipe qu’ils trouvent « aimable et amicale ». Ils sont contents de leur contribution au pays d’accueil. Abdul Khaliq est heureux de voir ses enfants apprendre la langue et s’intégrer. Le président a pu prendre à cœur les inquiétudes de ses citoyens et choisir une démarche appropriée pour un mieux vivre ensemble. Il en est satisfait et il le dit: « le fait d’être reconduit dans mes fonctions par la population chamosarde me donne le sentiment d’avoir fait pas mal de choses justes ».

Il entend approfondir cette notion de compensation pendant son deuxième mandat, en développant les travaux d'utilité publique afin que le passage des migrants laisse une empreinte positive sur la commune ; pourquoi pas un symbole, à l'instar du pont construit pour célébrer le bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération. « Il faudrait que les requérants d'asile aient l'occasion de bâtir quelque chose sur la commune pour qu'il y ait une marque visible un beau souvenir ». Un vœu réalisable en étroite collaboration avec le service social de l'asile.

Un directeur ouvert et accueillant

Après le tumulte politico-médiatique, le centre de premier accueil « Le Temps de vivre » a démarré ses activités, certes lentement mais sûrement. Frédéric Thomas, directeur du centre et fort de ses 15 ans d'expérience dans le domaine de l'asile, a été épaulé par une équipe de six collaborateurs pour mettre en place la structure. Le centre certes est un peu isolé, car situé à 1300 mètres d'altitude. Lorsqu'ils arrivent sur place, les requérants d'asile ont l'impression d'être perdus. Mais, au bout de quelques temps, quand ils se rendent compte de « l'accueil chaleureux et de l'ambiance familiale qui y règne, cela les sécurise », remarque le directeur.



Photo: rédaction valaisanne de Voix d'Exils.

Du tajine au cœur du Valais

C'est dans cet esprit d'accueil et d'ouverture qu'un restaurant du même nom que le centre a vu le jour le 1^{er} août 2016 – soit un an après l'ouverture – pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle des requérants d'asile. Ces derniers, encadrés par une équipe expérimentée, se mettent aux fourneaux pour concocter des plats d'ici et d'ailleurs, pour le plus grand plaisir de la population de Chamoson, d'Ovronnaz et des vacanciers. L'un des mets les plus appréciés est « le tajine ». Une reconnaissance et un épanouissement pour une jeune Marocaine qui se sent fière, valorisée et utile à travers la cuisine de son pays.

Tous ces apports des requérants ne font que réjouir le maître des lieux : « l'accueil est excellent, la nourriture est bonne et tous sont enchantés. Ils adhèrent à notre philosophie d'ouverture à l'étranger et ça plaît beaucoup » conclut-il. Dzeljalj, un collègue de la rédaction valaisanne de Voix d'Exils, qui a séjourné au centre avec sa famille pendant six semaines partage cet avis. A relever aussi que le menu du restaurant est le même pour les requérants d'asile et les clients, ce qui montre le caractère singulier de ce centre.

Pourvu que le Temps de vivre dure !

Dans le cadre de la collaboration entre la commune et le centre, la fête nationale du 1^{er} août a été organisée en partie par les requérants d'asile et a eu lieu dans les enceintes du centre permettant ainsi le contact avec les Chamosards, ce qui a été apprécié et qui mérite de continuer. Un très bon témoignage du vivre ensemble qui nous laisse quand même une interrogation. Ce centre est loué pour une durée de trois ans et fonctionne maintenant à merveille. Mais que deviendra-t-il à l'avenir?

La rédaction valaisanne de Voix d'Exils